



**CIBLE**

## Belgique

**L**undi 15 décembre, au journal de 13 heures sur BFM TV.

On parle longuement d'une prise d'otages à Sydney puis on enchaîne sur une opération anti-terroriste à Toulouse. Ensuite, c'est un reportage sur la grève des taxis qui bloquent le périphérique parisien. Enfin plusieurs minutes consacrées à un événement footballistique. On termine sur la météo générale et sur celle des neiges.

Le bandeau qui se déroule en bas de l'image rappelle aux distraits qu'une prise d'otage est également en cours en Belgique.

Et c'est tout pour la Belgique ? Oui. Pourtant, la Belgique est paralysée par une grève générale. Pas de trains, pas de bus, pas d'avions ! Écoles fermées, comme les administrations. La Flandre elle aussi s'est fortement mobilisée : piquets de grève dans les usines, ports bloqués...

Bien entendu, les autres informations du jour devaient être présentées et commentées.

Mais que la Belgique soit ainsi effacée en dit long sur le regard que portent sur le monde les responsables de l'information à BFM TV. – et plus particulièrement sur les mouvements sociaux dans l'Union européenne.

## Monarchies européennes

# Le roi et le citoyen

p. 6/7

### Espagne

De Podemos  
en Syriza

p. 2

### Idées

Alain Badiou  
Marcel Gauchet

p. 9

**Rédaction-administration**

38, rue Sibuet - Boite no 13  
75012 Paris

Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Y. Aumont

Com. paritaire :

05 14 - G 84 801

ISSN 0151-5772

**SOMMAIRE**

P 1 : Cible : Belgique

P 2 : Espagne : De Podemos en Syriza

P 3 : Union européenne : Les complices de la CIA

P 3 : L'écho des blogs : Jamais le dimanche !

P 4 : Europe : Le préfet Juncker

P 5 : Israël : L'État des Juifs

P 5 : Brèves : Brésil, Belgique, Lesotho, République tchèque, Royaume-Uni

6/7 : Monarchies européennes : L'avènement du « citoyen monarque »

P 8 : Transnationales : Prédation sans frontières

P 9 : Idées : Le communisme est-il encore un horizon possible ?

P 10 : Philosophie : Capital amoral

P 11 : Mercredis de la NAR - Pot de rentrée 2015 - Congrès 2015

P 12 : Éditorial par Bertrand Renouvin

**Communiquer avec la NAR**

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01 42 97 42 57

**Espagne**

# De Podemos en Syriza

**Il y a peu, le quotidien espagnol *El Mundo* rapportait une curieuse anecdote. (1)**

**D**e passage à Séville, l'ambassadeur des États-Unis s'est entretenu avec le vice-président de la région d'Andalousie. Sur quel sujet ? Les dangers du virus Ébola ? Le conflit entre l'Espagne et l'Angleterre autour de Gibraltar ? Rien de cela. C'est une question de politique intérieure espagnole qui intéressait le représentant d'Obama : « *Allez-vous conclure un accord avec Podemos ?* »

Podemos, c'est ce mouvement né à la gauche de la gauche au printemps dernier et qui a envoyé cinq députés au Parlement européen. Désormais, les sondages le placent en tête des intentions de vote, dans la perspective des élections générales prévues à l'automne 2015.

Le mouvement Podemos, désormais structuré en véritable parti politique, vient de publier son programme économique. Écrit de la main de deux économistes réputés proches de la gauche, Juan Torres et Vicenç Navarro, le texte semble bien en retrait par rapport à ce qui était avancé au printemps dernier. (2) Ces informations doivent aujourd'hui rassurer l'oncle Sam.

**Relativement aux nationalisations**, d'abord, la surprise des Espagnols est grande. Prônées explicitement en mai dernier, il n'est plus aujourd'hui question que de « *contrôle des secteurs stratégique de l'économie : télécommunications, énergie, transports,*

*santé, industries pharmaceutiques, et éducation* ». Il n'est plus désormais question que de « *limitation des privatisations des entreprises* », et le « *droit patrimonial des citoyens sur les entreprises publiques* » prônés dans le programme de mai a disparu. (3)

Le nouveau programme ne prévoit plus que de limiter les abus « *procédant du monopole dans des secteurs comme l'électricité, l'énergie, les télécommunications, les finances et d'autres services basiques.* »

**Sur le sujet de la dette**, les nouvelles propositions peuvent elles-aussi faire bondir les plus fervents admirateurs des changements radicaux.

Au printemps, un audit de la dette était promis, de même que son annulation. Torres et Navarro, peut-être inspirés par le Delors de 1983, demandent aujourd'hui une simple négociation avec les marchés, envisageant tout de même une restructuration.

D'aucuns apprécieront que la perspective d'une conquête du pouvoir semble finalement calmer les ardeurs d'une équipe soupçonnée un temps de trop admirer Hugo Chavez. Pablo Iglesias, le leader du jeune mouvement, milite aujourd'hui pour la formation d'un « *gouvernement progressiste* », assumant même explicitement une approche plus... sociale démocrate. La manœuvre est claire : maintenant qu'il semble avoir rassemblé sur

sa gauche - Izquierda Unida, héritière du PCE, plafonne dans les sondages aux environs de 4 % - c'est sur l'électorat PSOE plus modéré qu'il faut maintenant tendre ses filets.

Au Parlement européen, Podemos peut déjà compter l'alliance avec le mouvement grec Syriza. Son chef, Alexis Tsipras était justement à Madrid comme invité de marque, pour le congrès fondateur de Podemos. Il rendait la politesse à Pablo Iglesias, qui s'était rendu à Athènes pour le Festival de la jeunesse.

Lors d'une rencontre spécifique, intitulée « *Alliance pour le changement politique en Europe* », l'alliance de deux zones économiques périphériques qui souffrent d'évidence des mêmes différences structurelles avec le cœur du continent, a été prônée et saluée par les milliers de personnes présentes. Alexis Tsipras en a profité pour annoncer que « *Podemos peut devenir le Syriza espagnol* » et que les deux formations pourraient ensemble faire le pari de « *restructurer la dette et mettre en œuvre un plan de sauvetage qui permettra de corriger le désastre causé par la politique d'austérité* », tout en précisant qu'il s'agissait de « *ne va pas faire de promesse impossible* ». (4)

La sociale démocratie édulcorée par les traités européens devenue l'horizon indépassable de la gauche de la gauche européenne ? Espérons qu'elle n'alimente pas de nouvelles rages.

**C. .B.**

(1) Dans son édition du 19/10.

(2) Publié le 27/10 et disponible en ligne : <http://estaticos.elmundo.es/documentos/2014/11/28/podemos.pdf>

(3) Changements analysés par El Diario.es : [http://www.eldiario.es/economia/claves-cambio-discurso-economico-Podemos\\_0\\_329317837.html](http://www.eldiario.es/economia/claves-cambio-discurso-economico-Podemos_0_329317837.html)

(4) Propos recueillis par Okeanews : <http://www.okeanews.fr/20141015-podemos-syriza-forces-politiques-solidaires-aspirant-gouverner>

## Les complices de la CIA

**Les révélations contenues dans la petite partie publiée du rapport sur la torture pratiquée par la CIA provoquent aux États-Unis un choc qu'on espère salutaire. À quand un rapport complet sur les complices européens des tortionnaires ?**

**M**arine Le Pen a perdu une bonne occasion de se taire lorsqu'elle a repris la fable du terroriste qu'il faut faire avouer « avec les moyens qu'on peut » pour sauver des centaines de vies. Michel Terestchenko (1) a montré que le cas évoqué ne correspond à aucune expérience concrète – l'exception à la règle étant inutile. C'est seulement quand le respect du droit devient l'exception et la torture le principe que les tortionnaires peuvent être relativement efficaces. Mais alors l'action antiterroriste devient terroriste, dans les actes et dans l'intention puisque la torture vise à installer un régime de terreur, frappé d'une évidente illégitimité. La présidente du Front national a tenté d'atténuer la portée de sa déclaration en affirmant qu'elle évoquait des moyens légaux. Mais la torture fut légalement pratiquée sous la présidence de George W. Bush...

Plutôt que de tenter de justifier l'injustifiable, il serait urgent de mettre en évidence la complicité nouée entre certains États européens et les tortionnaires américains. Il est établi que la Pologne, la Lituanie et la Roumanie ont accepté l'installation sur leur territoire de prisons secrètes de la CIA – respectivement situées à Stare Kiejkut, Antavilas et Bucarest. Il est par ailleurs établi que plusieurs États membres de l'Union européenne ont permis à la CIA de mener ses interrogatoires dans leurs propres bâtiments : ainsi l'Allemagne, la Grèce, le Portugal, l'Espagne,

le Royaume-Uni... Les dirigeants de l'Union, qui donnent volontiers des leçons de morale, feraient bien de commander un rapport sur les crimes – enlèvements, séquestrations, tortures – commis sur le territoire des États précités afin que ceux qui se sont rendus coupables de complicité puissent être jugés.

Les dirigeants de l'Union européenne pourraient aussi demander au gouvernement des États-Unis pourquoi le centre de détentions illégales et de torture de Guantanamo n'a pas été fermé. Ils pourraient demander pourquoi le *USA PATRIOT Act* de 2001 (2) n'a pas été aboli – cette loi antiterroriste crée notamment le statut de « combattant illégal » qui permet la détention sans inculpation et sans limites de toute personne soupçonnée de projet terroriste. Ils pourraient également s'assurer que tous les centres de détention de la CIA en Europe ont été effectivement fermés...

**Annette DELRANCK**

(1) Michel Terestchenko – « *Du bon usage de la torture – ou comment les démocraties justifient l'injustifiable* », La Découverte, coll. Cahiers libres, 2008, prix public : 19 €.

Et notre article dans le numéro 941 de *Royaliste*, page 8, « *L'homme, la bombe et le bourreau* ».

(2) Le *USA PATRIOT Act* (acronyme traduisible en français par : « *Loi pour unir et renforcer l'Amérique en fournissant les outils appropriés pour déceler et contrer le terrorisme* ») est une loi antiterroriste qui a été votée par le Congrès des États-Unis et signée par George W. Bush le 26 octobre 2001.

## Jamais le dimanche !

**Sur le site du Collectif des Amis du Dimanche, Maître Lecourt montre comment réduire à minima la création d'emplois.**

**P**ar exemple, la FNAC prévoit l'embauche de 5 % de ses effectifs en temps complet et en CDI. « Il lui suffit ainsi, pour satisfaire à son engagement, de recruter 3 salariés à temps partiel, 3 salariés qui seront présents uniquement le samedi et le dimanche, soit 16 heures chacun pour faire face à l'afflux de clientèle sur ces deux jours. Mais cela pourrait aussi bien n'être que des emplois de 8 heures hebdomadaires...

Ainsi, en ouvrant 1 jour de plus, soit 1/7<sup>ème</sup> de charge de travail en plus, la FNAC peut, dans mon exemple, n'embaucher qu'1/20<sup>ème</sup> de salariés en plus. En les comptant pour un mi-temps chacun, il lui suffit donc en réalité d'augmenter son effectif d'1/100<sup>ème</sup> de ses équivalents temps plein pour faire face à cette ouverture supplémentaire ! Et cela pourrait être encore moins...

Il lui suffit en effet de réaménager les plannings des salariés déjà présents pour redéployer les salariés dans la semaine, par exemple en augmentant les temps de pause méridienne. Ceux qui seront là devront prendre la charge supplémentaire de travail augmentée d'1/7<sup>ème</sup> et gérer les rayons en l'absence de leurs collègues. Imaginez-vous une course de relais pour vous faire une image du planning de l'entreprise.

Voilà comment l'enseigne peut, sans souci, supporter 100 % de majoration pour le salaire du dimanche et faire de son engagement en termes d'emplois une vaste rigolade. »

Sur le site de Marianne2, Joseph Macé-Scaron (2) écrit que « le débat sur le travail le dimanche illustre bien le fossé psychologique et moral qui n'a cessé depuis de se creuser entre deux univers : celui des « petits mufles réalistes » que Bernanos a raillés, prêts à toutes les contorsions pour s'adapter au monde tel qu'il ne va pas et ces femmes et ces hommes qui refusent de dévaler la pente de l'époque. Oui, deux mondes qui s'éloignent de plus en plus l'un de l'autre au point que leur divorce devient un véritable enjeu de civilisation. »

Après avoir rappelé que « région prospère s'il en est du cœur de l'Europe, la Bavière n'utilise jamais l'ouverture dominicale », l'éditorialiste de Marianne relève une des bêtises assénées par le patronat : « Dernièrement, un pont de Medef croyait tenir l'argument massue en soulignant qu'« Internet ne s'arrête pas le dimanche ».

Certes, mais, à ce compte, gageons qu'il ne faudra pas longtemps avant de déclarer d'utilité générale le travail de nuit. On voit bien que, comme l'écrivait Jacques Julliard il y a déjà six ans, la pause dominicale « consacre la dignité du travailleur à être autre chose qu'un travailleur ». »

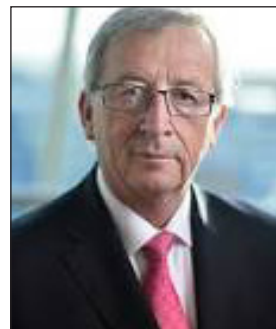
Ce principe est fondamental !

**Sylvie FERNOY**

(1) Collectif des Amis du dimanche : <http://www.travail-dimanche.com/>

(2) [http://www.marianne.net/Jamais-le-dimanche-\\_a243327.html](http://www.marianne.net/Jamais-le-dimanche-_a243327.html)

# Le préfet Juncker



**C'est ainsi qu'un député grec de Syriza a qualifié le président de la Commission européenne après ses dernières déclarations concernant la Grèce. Ce n'est pas le seul problème posé par l'ancien Premier ministre luxembourgeois, singulièrement empêtré en ce début de mandat.**

**C**ombien de temps pourra-t-il tenir ? C'est la question que l'on commence à se poser quand on traite du tout nouveau président de la Commission européenne. Ce singulier personnage pose trois questions :

**De quoi je me mêle ?** C'est la question que l'on se pose depuis le vendredi 12 novembre lorsque Jean-Claude Juncker a déclaré qu'il voulait revoir à Athènes en janvier prochain « *des visages familiers* ». Entendez par là qu'il aimerait que l'actuel chef du gouvernement grec, Antónis Samarás, reste en poste après l'élection présidentielle qui s'annonce plutôt mal. En effet, le président grec est élu par le Parlement et il semble délicat de créer une majorité pour élire l'un ou l'autre des candidats. Faute de se mettre d'accord, la chambre serait dissoute et les électeurs appelés aux urnes rapidement. Or dans ce cas, il semble que Syriza, même nettement affadi quant à son discours et ses projets, tiennent la corde pour remporter les législatives.

D'où l'intervention du président Juncker qui a choisi son candidat, donc aussi celui d'Angela Merkel, en priant le peuple grec de bien vouloir obtempérer. Un autre député grec, toujours du même parti l'a qualifié de « préfet », et il est bien difficile de contrer ce reproche. Notons que ledit député a été bien gentil !

**Quid de votre probité ?** Les eurocrates et eurolâtres ont toujours la désagréable habitude de donner des leçons. Leur chef n'est jamais en reste en nous assénant ses cours d'économie et de bonne gestion à *deux sous*. Seulement voilà, on peut aussi manquer de veine et c'est ce qui arrive à notre cher Jean-Claude. On découvre en effet, via une indiscretion, alors qu'il était chef du gouvernement luxembourgeois, qu'il a, ne regardant que les intérêts de son pays, négocié des accords fiscaux avec des grands groupes, généralement américains, en leur promettant des taxations bien avantageuses et cela au détriment des autres États de l'Union. Pour un homme qui a fait de la lutte contre le *dumping* fiscal une de ses priorités, c'est un peu étrange et pour tout dire franchement inquiétant. Nul ne saurait lui reprocher de penser d'abord au Luxembourg mais dans ce cas, il faut arrêter de nous bassiner avec le blabla de la vulgate européiste.

Cela signifie en bref que tous ses projets et ses annonces à ce sujet sont pour le moins suspects. Tout le monde sait en effet que certains pays de l'Union européenne, dont l'Irlande, après avoir été sauvés de la faillite via nos finances publiques, ne se privent pas de s'attaquer au « *vidage de la piscine* » de leur voisins ; sans que la Commission n'y trouve rien à redire. Ne comptons pas sur nos dirigeants pour dénoncer

le scandale, ils se tairont et ne bougeront pas comme c'est depuis si longtemps le cas. Ceux qui demandent la démission de Jean-Claude Juncker ont raison. Sa *structure* était déjà brinquebalante et peu crédible, ce coup du sort ne va rien arranger.

Ceci posé, il y a fort à craindre qu'il ne se passe rien de concret. Le choix de l'ancien Premier ministre luxembourgeois a déjà soulevé suffisamment de difficultés pour qu'on le laisse partir si vite, au risque de créer une crise dont pas grand monde dans les cercles européistes ne saurait dire où elle peut mener. Notons que nous avons une idée bien précise mais qui risque fort d'être par eux jugée irrecevable.

**Nous prendriez-vous pour des imbéciles ?** Pardon de poser si vertement la question mais il y a tout de même de quoi s'interroger. En effet, à grand renfort de publicité et de propagande relayées par les médias bien pensants, le 26 novembre dernier, le président de la Commission dévoilait son plan de relance de 300 milliards d'euros. Époustouffant, enfin du sérieux, du solide, du vrai comme disait feu Raymond Barre. En voilà de la grande politique de progrès et de relance. Sauf que...

C'est du vent, de l'esbroufe, de la poudre aux yeux. Côté projets, cela ne manque pas, notamment dans les domaines des infrastructures et de la formation. Il y en aurait même trente

deux pour la seule France. Alléchant ! C'est cela. On oublie de dire que sur les susmentionnés 300 milliards d'euros, 200 devront venir du secteur privé. Le tiers restant sortirait donc des caisses de l'Union ? Non. Et pourquoi non ? Simple, les susdites caisses sont vides, donc inutile par conséquent d'y faire le moindre appel. Qui va payer ? Les États comme d'habitude, et, là, la Commission accepterait de se montrer plus **compréhensive** pour les dépassements de déficit. Incroyable mais vrai. C'est se payer notre tête. L'Union vous encadre mais ne peut vous aider. Pensez donc, Mme la Chancelière n'apprécierait pas, dirigeante pourtant d'un pays où de nombreuses infrastructures menacent ruine faute de moyens.

Par conséquent, cher Jean-Claude, nous sommes conduits à vous demander de bien vouloir *remballer* votre quinquaille. Nous nous débrouillerons beaucoup mieux sans vous. Le constat est limpide, l'Europe telle qu'elle est ne peut ni ne veut rien pour nous. Nous devons nous débrouiller seul. Hé bien, faisons-le. Quitte à compter sur leurs propres forces, les pays comme le nôtre n'ont nul besoin de l'aval ou de la bénédiction des chattemites de Bruxelles. Un plan de relance ? Possible, faisable avec une bonne vieille planification indicative, notant objectifs, temporalité et moyens. À quoi nous servent l'Europe et sa Commission ? Les aventures de ses membres ne font même plus rire. Alors...

**Charles GUÉMÉNÉ**

# L'État des Juifs

**Entre contre-vérités et provocations, il est difficile de raison garder sur l'État d'Israël. Sa nature et son avenir sont toujours en suspens.**

L'adoption par le cabinet israélien d'un projet de loi définissant l'État d'Israël comme « l'État national du peuple juif » a suscité une controverse que beaucoup considèrent inutile et artificielle. Deux ministres centristes ayant refusé de l'approuver, la Knesset a voté sa dissolution. Les élections sont fixées au 17 mars prochain.

Indépendamment des calculs électoraux qui peuvent faire passer ce projet comme un pur prétexte, celui-ci soulève une question de fond. La situation de l'État d'Israël aujourd'hui n'est en effet plus celle de 1948 ou de 1967. La dernière évolution date des printemps arabes qui, pour le moment du moins, avec la disparition de Saddam Hussein et de Kadhafi, la guerre civile en Syrie et en Irak et la nature du régime égyptien, ont scellé la fin du panarabisme. On avait coutume de dire que le panarabisme n'existait que par opposition à Israël. Ce n'est même plus vrai. Dans ces conditions, affirmer ou réaffirmer l'identité juive d'Israël paraît à beaucoup d'observateurs occidentaux totalement incongru.

La question de la reconnaissance d'un État palestinien est elle-même une conséquence de cette mort du panarabisme. La résolution de 1947 prévoyait un État juif et un État arabe. On ne connaissait pas l'existence de Palestiniens sauf comme réfugiés. On savait en revanche très bien ce qu'était le peuple juif, la nation juive et l'antisémitisme.

Toutes ces choses qui allaient sans dire hier sont aujourd'hui sujettes à caution.

Comme on a abandonné l'État arabe, la notion d'État juif est fragilisée. L'État palestinien n'existe que par défaut. Et si c'était aussi le cas de l'État d'Israël ? Alors que celui-ci semble n'avoir guère à craindre de ses voisins, où il devrait donc se sentir le plus sûr de lui-même (comme disait De Gaulle en 1967), c'est le moment où l'interrogation éternelle refait surface : qui est juif ? Ou plutôt : qu'est-ce qu'être juif au XXI<sup>e</sup> siècle ?

C'est ainsi que la question de la « colonisation », c'est-à-dire des implantations juives en Cisjordanie, est devenue une telle pierre d'achoppement. S'il quitte la Vallée du Jourdain, Israël ne sera-t-il pas réduit à n'être qu'une Silicon Valley délocalisée de Californie ? Un grand nombre d'Israéliens ne se reconnaissent pas dans l'un ou l'autre modèle, pas plus que dans la mythologie originelle du soldat-citoyen de Tsahal ou le fondamentalisme de la Torah.

Ce mal-être se répercute à travers la diaspora : qu'est-ce qu'être juif aujourd'hui pour certains jeunes de banlieue en France sans culture religieuse ou simplement historique sinon être un « youpin » ? Pire encore aux États-Unis où l'identité juive se dissout plus rapidement qu'on ne croit.

Bibi Netanyahou, en bon fils de l'ancien secrétaire du penseur national sioniste laïque Zeev Vladimir Jabotinsky,

veut combler le vide de la déclaration de 1948, parce qu'il pense qu'il est temps. Le terme d'État-nation n'y figurait pas parce qu'il était dans toutes les têtes. L'y inscrire aujourd'hui, alors que l'État n'a toujours pas de Constitution écrite mais une série de lois fondamentales, ne répond pas à une simple satisfaction de principe. Dans une nation ne peuvent cohabiter plusieurs nations : aux Juifs, disait le constituant Clermont-Tonnerre, à la Révolution française, tous les droits comme individus, aucun comme nation. Être un arabe israélien ne veut pas dire être le membre d'une nation palestinienne, mais être citoyen israélien avec tous les droits afférents comme individus. De même l'absurde question des réfugiés entretenue depuis 1948 par l'UNRWA ne peut trouver d'issue qu'individuelle et non collective comme descendants d'une lointaine nation palestinienne.

Reconnaître Israël comme « l'État national du peuple juif » est pour Netanyahu la condition préalable pour qu'Israël reconnaisse un État palestinien. On verra si la majorité des votants le 17 mars pensent de même.

**Yves LA MARCK**

Nota Bene : la réforme aurait par ailleurs le mérite d'en finir avec l'ambiguïté des traductions des termes « État juif » ou « Jewish state ». La traduction la plus fidèle de « die judenreich » de Theodor Herzl est « l'État des Juifs » et non « l'État juif » pour signifier que la loi qui le gouverne est la loi démocratique et non la loi religieuse. Certains ultra-orthodoxes juifs s'y sont d'ailleurs opposés.

## Brèves

### Brésil

Le 14 novembre : La Maison impériale du Brésil (branche Vassouras dirigée par le Prince **Louis-Gaston d'Orléans-Bragance**) a apporté son soutien au mouvement monarchiste « Monarquia, Ordem e Progresso » qui organisait une conférence afin de convaincre les participants de la nécessité de restaurer la monarchie au Brésil. Depuis les émeutes de 2013, les monarchistes brésiliens réclament un deuxième référendum sur la question royale après l'échec de celui de 1993.

### Belgique

Le 5 décembre : Décès de la reine **Fabiola de Mora y Aragón** à l'âge de 86 ans. Épouse du roi **Baudouin Ier**, profondément catholique et investie dans diverses œuvres caritatives en faveur des enfants à qui elle a légué sa fortune, la reine **Fabiola** était un symbole fort de la monarchie belge.

### Lesotho

Le 5 décembre : Le roi **Lietse III** annonce la dissolution du parlement et des élections anticipées en février 2015 afin de résoudre la crise politique qui perdure depuis août dernier.

### République tchèque

Le 3 décembre : Après 11 ans de leadership à la tête de la Couronne Tchèque (monarchistická strana Čech, Moravy a Slezska) (1), **Václav Srb** a cédé sa place à **Petr Nohel** au cours de l'assemblée générale du mouvement monarchiste. Aux élections municipales et sénatoriales d'octobre, les monarchistes ont fait élire un conseiller municipal et un sénateur sur une liste de coalition.

### Royaume-Uni

Le 6 décembre : **Nicola Sturgeon**, Premier ministre de l'Écosse, a menacé la couronne britannique de ne pas verser sa part de contribution aux coûts de fonctionnement de la famille royale dans le cadre de la nouvelle loi de dévolution qui régit le Royaume-Uni créant un conflit politique avec Londres.

### Frédéric de NATAL

(1) Parti monarchiste de la Bohême, Moravie et Silésie.

# L'avènement du « citoyen monarque »

**O**n croit tout savoir des monarchies européennes et des rois qui règnent mais ne gouvernent pas. Dans un essai, Luc Heuschling, professeur de droit constitutionnel et administratif à l'Université du Luxembourg et docteur en droit public de la Sorbonne, rappelle qu'il existe en fait une grande diversité de monarchies et qu'un roi jouit aujourd'hui de pouvoirs et de droits bien distincts que ceux de ses aïeux. Le « citoyen monarque » a remplacé le « roi citoyen » !

« **O**n ne fait pas une monarchie constitutionnelle avec des souvenirs et de la poésie. »

Cette sentence de Benjamin Constant datant de 1815, Luc Heuschling la place en tête de son ouvrage afin de nous inviter à la rigueur. Car c'est d'abord à un « détail » du droit luxembourgeois que ce constitutionnaliste entend consacrer son étude : le statut électoral du Grand-Duc et des membres de la dynastie. (1) Ses conclusions, cependant, touchent à une « théorie générale de l'État » et plus précisément à une théorie de la monarchie constitutionnelle encore à venir.

Notre auteur reconnaît s'être décidé à entreprendre une telle réflexion à la suite d'une curieuse affaire qui agita la presse puis le milieu politique luxembourgeois il y a maintenant dix ans.

Lors de ses traditionnels vœux de Noël 2004, en effet, le Grand-Duc Henri de Luxembourg, se réjouissant de la prochaine tenue du référendum sur le traité établissant une Consti-

tution européenne - bien plus populaire dans son pays que dans le nôtre... - annonce à ses concitoyens qu'il ira lui-aussi voter. C'était la première fois qu'un chef de l'État luxembourgeois prenait un tel engagement. Après quelques semaines de réflexion, le gouvernement grand-ducal, alors dirigé par Jean-Claude Juncker, déclara qu'il ne saurait en être question, car le Grand-Duc risquerait d'y perdre sa « neutralité ». Le professeur de droit constitutionnel pose aujourd'hui la question du droit de vote actif (celui d'élire) et passif (celui d'être élu), dans le cadre d'une éventuelle réforme constitutionnelle, qui pourrait voir Henri de Nassau réaliser son rêve. Car la tradition invoquée par un gouvernement luxembourgeois un peu surpris par l'initiative n'a jamais été aussi figée. Elle n'est pas non plus à l'image de ce qui s'observe dans les monarchies européennes.

En Belgique, il est vrai, le souverain n'est jamais allé voter. En Angleterre, les formulations générales du *Representation of the People Act* de 1983 n'excluent pas explicitement les

membres de la famille royale du corps électoral et du vote passif. Mais une règle classique du droit présume que le souverain n'est pas concerné par une loi parlementaire (« *Statutes do not affect the monarch* »). C'est en fait surtout, l'usage qui interdit à la reine de se rendre dans un bureau de vote : « *the Queen must remain politically neutral* » rappelle le site Internet de la cour britannique. En Espagne, en revanche, le droit de vote actif du souverain est reconnu. Juan-Carlos I<sup>er</sup> s'est même déplacé quatre fois aux urnes durant son règne, à l'occasion de référendums : celui du 15 décembre 1976 sur la réforme politique de la Transition démocratique, celui du 6 décembre 1978 relatif à l'adoption de la nouvelle Constitution, celui du 12 mars 1986 sur le maintien de l'Espagne dans l'Otan et celui du 20 février 2005 sur le susdit « traité établissant une Constitution européenne ».

L'enquête de Luc Heuschling au travers des textes, constitutionnels, législatifs ou normatifs régissant la vie des monarchies parlementaires, en

Europe et au Japon, renvoie à de nombreux autres aspects de l'institution royale et à leur part d'ombre. Ainsi, nous apprenons que récemment, en 2012, l'affaire du *Royal Consent* ou consentement royal, a rappelé aux Britanniques qu'une proposition de loi relative aux intérêts royaux ne doit être débattue au Parlement qu'avec l'accord préalable de la reine, voire du prince de Galles. Il s'agissait de préparer les récentes réformes qui ont touché à la Couronne. Le *Royal Consent* peut, certes, après avis du gouvernement, être refusé. Et, on le sait, jamais un souverain britannique n'a refusé de signer une loi depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais l'existence d'une dernière poche de pouvoir, outre-Manche, a surpris.

Le discours de Noël 2004 du Grand-Duc de Luxembourg marque, d'un autre point de vue, une rupture fondamentale. Henri de Luxembourg a été l'un des rares monarques à revendiquer, en public, le bénéfice du droit de vote actif, et à s'affirmer par conséquent comme un citoyen à part entière, disposant d'une liberté de pensée, d'opinion et d'action. On ne peut bien-sûr s'empêcher d'opérer un rapprochement avec Baudouin de Belgique qui brandit lui-aussi sa liberté de conscience, en 1990. On le sait, il se mit en congé du trône pour ne pas avoir à signer la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse : « *se-*

rait-il normal que je sois le seul citoyen belge à être forcé d'agir contre sa conscience dans un domaine essentiel ? » avait alors dit le souverain. Une nouvelle conception de la monarchie constitutionnelle s'affirme, en fait, dans toute l'Europe. L'institution a connu, en toute discrétion, une mutation considérable, « focalisée non pas sur les pouvoirs de l'organe d'État, mais sur les droits et les libertés de l'individu qui est titulaire de la charge de monarque » (p. 32). La rupture est à la fois symbolique et juridique.

Il est désormais fait référence à la citoyenneté du monarque, au sens où on l'entendait en 1789. Or, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la monarchie constitutionnelle était expérimentée, il paraissait alors inconcevable à tout monarque, notamment le roi des Belges, d'être considéré à l'égal des autres. Certes, Louis XVI fût en son temps qualifié de « roi citoyen », mais c'était au sens traditionnel qu'il l'était, comme personne utile à la Patrie, comme le sera plus tard Louis-Philippe I<sup>er</sup>. « Autrefois ignorée, « cachée » derrière le statut d'organe d'État, la qualité de citoyen prend le devant, surtout lorsque l'organe d'État se vide de tout pouvoir réel » nous précise encore notre auteur (p. 63). Il est vrai que des réformes constitutionnelles successives, ont incroyablement affaibli et limité l'autorité royale.

Certains signes précurseurs de cette normalisation citoyenne pointaient, cependant, qui aurait pu retenir l'attention des plus avertis. Les dynasties régnantes se sont d'abord données des noms de familles spécifiques. Le nom patronymique de la Famille d'Angleterre est « Mountbatten-Windsor ». Il fait pour la première fois son apparition sur l'acte de mariage

de la princesse Anne et du capitaine Mark Philipps, à l'abbaye de Westminster, le 14 novembre 1973. Autre signe de normalisation : le régime législatif ordinaire pour le mariage du prince Charles avec Camilla Parke, en 2005, en complément au *Royal Marriages Act* de 1772. La tendance, aujourd'hui, à considérer l'abdication d'un monarque comme un droit découlant de sa qualité d'individu, procède de la même logique. Mais ce droit subjectif n'est pas toujours allé de soi, et il continue, du reste, à être dans certains cas sérieusement encadré. En Grande-Bretagne, la lettre d'abdication d'Édouard VIII, signée le 10 décembre 1936, ne pût être considérée que comme une lettre d'intention. Elle nécessita le vote d'une loi spécifique... tout comme la récente abdication du roi Juan-Carlos.

La monarchie constitutionnelle est bien un « un oxymore et un mot caoutchouc » (p. 18). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la Révolution française, une science du droit constitutionnel devint possible. L'adjectif « constitutionnel » renvoyait alors au programme de la modernité des Lumières. Du choc de deux univers opposés, celui de la souveraineté nationale et celui du souverain, sont nés des formes tantôt heureuses, tantôt monstrueuses, qui n'en sont pas moins, pour celles qui sont venues jusqu'à nous, de véritables empilements de solutions. Il n'existe pas une seule forme de monarchie constitutionnelle, mais plusieurs. Si la Suède, par exemple, est ce qu'on appelle parfois « le degré zéro de la monarchie » - à tort, car le principe successoral, l'essence même de la monarchie, y est bien présent... -, il est des monarchies qui continuent à accorder de nombreux pouvoirs au chef de l'État, voire à le considérer comme détenteur d'une partie de la souveraineté - à Monaco et au Liechtenstein.

La question de savoir si le Grand-Duc de Luxembourg peut se rendre aux urnes renvoie aussi à ce que Luc Heuschling appelle « le nébuleux principe de neutralité du chef d'État » (p. 217) et note qu'il s'agit d'une norme constitutionnelle souvent non écrite. Il rappelle que Benjamin Constant semble avoir l'un des premiers à parler de « neutralité » du monarque, dans ses fameuses *Réflexions sur les constitutions*. Les termes qui s'y réfèrent peuvent toutefois varier, dans les textes constitutionnels contemporains. Au Luxembourg, il y a obligation pour le chef d'État d'être un « symbole de son unité », depuis 1998. Cette formulation est directement inspirée du texte de la Constitution espagnole de 1978, selon laquelle le roi « est chef de l'État, symbole de son unité et de sa permanence ». Luc Heuschling insiste sur le fait qu'il faille avec grande prudence confier un rôle symbolique à une personne et préfère que le monarque symbolise l'unité de l'État plutôt que celle de la nation. L'institution qui est à même de représenter au mieux une société dans la complexité est bien le Parlement. L'unité symbolique de l'ensemble des organes de l'État, séparés pour le bien de la démocratie, est nécessaire : « le roi règne mais ne gouverne pas » disait déjà Adolphe Thiers 1797-1877. Il ne prend pas part aux disputes entre les partis, même s'il dispose d'un pouvoir d'influence dans ses rencontres avec tel ou tel. Dans ce domaine aussi, la part d'ombre sur le réel pouvoir d'influence du roi est toujours grande.

Au fil des pages, on s'interroge sur le fait que la République française ne se soit jamais posé la question de l'électorat actif du chef de l'État. Luc Heuschling déplore, lui, que les théories générales du droit constitutionnel, en Europe, dans leurs approches



comparatives, négligent encore trop la monarchie constitutionnelle contemporaine. La « nature évolutive de la monarchie » (p. 242) joue cependant un rôle fondamental pour le renforcement des démocraties.

La logique d'humanisation du monarque, elle, avait été énoncée par Sieyès dans son célèbre discours du 7 septembre 1789 : il y distingue le roi « chef de la nation » du roi « considéré comme individu ». Deux ans plus tard, dans sa *Flûte enchantée*, Mozart faisait dire du prince Tamino : « - C'est un Prince. - Plus que cela, c'est un homme ! »

#### Christophe BARRET

(1) Luc Heuschling – « *Le citoyen monarque - Réflexions sur le Grand-Duc, la famille grand-ducale et le droit de vote* », Éd. Promoculture-Larcier, septembre/2013, 296 pages, prix public : 35 €.

L'ouvrage donne de précieuses références juridiques relatives aux monarchies régnantes.

Les citations de l'ouvrage sont référencées entre parenthèses.



# Prédation sans frontières

**La réalité du pouvoir échappe aux États nationaux et même aux organes de l'Union européenne : ce sont les grandes firmes privées, surtout américaines, qui influent de façon décisive sur les dirigeants politiques.**

**I**l faut, encore et toujours, refuser les théories du complot aujourd'hui surabondantes sans pour autant négliger les opérations discrètes ou secrètes par lesquelles divers groupes capitalistes tentent de faire prévaloir leurs propres intérêts.

Comme il n'y a pas, dans le monde des affaires, de secrets qui ne se puissent percer, un minutieux travail de décryptage et de dévoilement permet d'informer les citoyens sur ce qui se trame en leur nom et sur leur dos. Présidente d'honneur d'Attac-France et présidente du conseil du *Transnational Institute d'Amsterdam*, Susan George excelle dans cette tâche salubre qu'elle explique dans un récent ouvrage. (1) Ses informations sont d'autant plus solides qu'elle s'appuie sur les travaux de maintes organisations en lutte contre les groupes de pression - les *lobbies* que nous avons, pour notre part, tant de mal à repérer.

L'ONU, le FMI, la BCE, nous savons ce que c'est. Mais qui connaît l'organisation et les missions de l'*IASB* (Bureau international des normes comptables), de l'*ILSI* (Institut international des sciences du vivant), de l'*USCC* (Chambre de commerce des États-Unis), de *BusinessEurope* qui est l'association patronale de l'Union européenne ? Ce sont des ONG d'un genre particulier, soutenues et financées par les firmes d'un secteur ou d'un pays, qui peuvent mobiliser des sommes

considérables pour séduire et finalement convaincre les hauts fonctionnaires, les ministres, les chefs d'État de respecter les desiderata des entreprises transnationales (ETN) quant aux lois et aux normes.

En 2009 et 2010, le chiffre d'affaires des agences américaines spécialisées dans l'influence s'élevait à 3,5 milliards de dollars et restait au-dessus de 3 milliards en 2013. Susan George souligne que « *depuis le milieu des années 1980, enhardies par l'essor du néo-libéralisme, les principales ETN américaines dans le secteur de la banque, des assurances et de la comptabilité ont réuni leurs forces, employé près de 3 000 lobbyistes et dépensé quelque 5 milliards de dollars pour se débarrasser d'une douzaine de lois introduites par l'administration Roosevelt dans les années 1930, dans le cadre du New Deal : des lois qui, pendant près de soixante ans, avaient servi de garde-fou à l'économie américaine* »... notamment le Glass-Steagall Act dont l'abrogation a favorisé la dernière crise financière.

Il va sans dire que l'Union européenne est frappée du même fléau : en 2013, le Parlement de Bruxelles recensait 5 700 groupes de pression de toute nature et l'on estime que 10 000 à 15 000 lobbyistes sont en relation permanente avec les députés, fonctionnaires et commissaires européens pour défendre les banques, les marchands de tabac, de médicaments, de produits alimentaires lourdement

chargés en substances dangereuses. Face à cette gigantesque entreprise d'intimidation et de corruption, devinez le poids des citoyens qui vont, de temps à autre, manifester leur mécontentement dans les rues de la capitale belge... Et devinez le poids des électeurs dans les tractations qui aboutissent à la rédaction des normes et des directives européennes...

Les groupes de pression sont en train de détruire sans bruit la démocratie car les gouvernements sont peuplés d'hommes et de femmes qui ont mille fois plus de considération pour les propagandistes des laboratoires pharmaceutiques et des pétroliers que pour leurs électeurs. L'exemple le plus criant est celui des négociations transatlantiques que Susan George analyse avec précision sans perdre son sens de la pédagogie.

Nous savons peu de choses du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Assez cependant pour nous inquiéter. Il ne s'agit pas vraiment d'un accord de libre-échange mais plutôt d'une charte des libertés des entreprises transnationales désireuses de s'affranchir de leurs responsabilités sociales et écologiques. Susan George explique les dangers qui pèsent sur notre alimentation, sur notre santé, sur le climat et sur les États puisqu'il est prévu que les conflits entre les entreprises et les États souverains seront portés devant une cour d'arbitrage privée qui sera certainement acquise aux principes de



l'ultra-concurrence. L'exemple de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) est à cet égard frappant : en subventionnant leurs exportations de maïs vers le Mexique, les États-Unis ont ruiné deux millions d'exploitants mexicains et l'implantation de Walmart, qui vend ce qu'elle fait fabriquer à bas prix en Chine, a détruit 28 000 petites entreprises mexicaines. Les promesses du TTIP en matière de croissance et d'emplois sonnent déjà comme autant de mensonges.

Susan George appelle à la mobilisation contre les prédateurs qui font la loi à Davos et qui ne cessent de gagner en influence au sein des institutions de l'ONU. Dans la tradition d'Attac, elle appelle à rejoindre les associations engagées dans la bataille, qui font un remarquable travail d'information et qui multiplient les actions de harcèlement en vue de briser le mur du secret. Il faut aussi préparer les décisions politiques qui permettront aux États nationaux de retrouver leur liberté d'action : la nationalisation des secteurs-clés et la protection sectorielle et non-tarifaire des activités nationales figurent parmi les moyens indispensables de notre reconquête de la démocratie.

## B. LA RICHARDAIS

(1) Susan George – « *Les Usurpateurs, Comment les entreprises transnationales prennent le pouvoir* », traduit par Myriam Dennehy, 192 pages, Seuil, Documents (H. H.), 2014, prix public : 17 €.

« *Cette fois, en finir avec la démocratie - Le rapport Lugano II* », traduit par Françoise et Paul Chemla, 204 pages, 10/2012, Seuil, Essais (H. C.), prix public : 17 €.

# Le communisme est-il encore un horizon possible ?

**D**epuis l'effondrement du bloc soviétique, il semblerait que la question ne se pose même plus, en raison de l'échec sanglant d'un système rejeté par les peuples qui l'ont subi. On s'est même demandé, au lendemain de la chute du mur de Berlin, si l'histoire n'était pas, en quelque sorte, accomplie, canonisant définitivement l'alliance de la démocratie libérale et du capitalisme. Certes, il demeure chez nous l'ombre d'un parti communiste, mais son réformisme évident l'a éloigné de son idéologie fondatrice et l'on cherche vainement parmi quelques groupuscules ne serait-ce que l'apparence d'une possible refondation. Et pourtant, en dépit de l'évidence, Alain Badiou, orgueilleusement solitaire, continue de proclamer son invraisemblable credo. L'homme est suffisamment brillant pour susciter l'intérêt, sa culture et sa dialectique lui valant des auditoires étudiants en haleine de tant de vivacité intellectuelle. Mais l'exception ne fait que confirmer la règle. Pourquoi, dans ces conditions, Marcel Gauchet a-t-il accepté de mener un débat serré avec lui, prenant très au sérieux une argumentation à laquelle il réplique minutieusement, comme s'il en tirait beaucoup de profit ? La réponse est dans la situation actuelle, Non seulement insatisfaisante pour l'auteur du *Désenchantement du monde*, mais même insupportable.

De ce point de vue, Marcel Gauchet se dévoile. On savait son irréductible adhésion au modèle de la démocratie libérale, telle qu'elle s'est forgée au cœur de la modernité, comme promesse d'autonomie humaine et de projet commun. Pour ma part, même si je n'en suis pas étonné, j'ai découvert à quel point il se distinguait de l'actuel consensus par son hostilité franche et ouverte à l'hypercapitalisme qui s'est imposé dans la dynamique de la mondialisation. On pourrait parler à son propos de réformisme radical pour bien marquer la différence avec le prométhéisme violent de la Révolution. Il n'empêche que l'ampleur de sa contestation, et même de sa révolte, à l'égard du système actuel se déploie ici sur la scène publique et que cette sorte de bras de fer qu'il engage avec un adversaire de taille, lui fournit l'occasion d'accuser son originalité et la fermeté de son refus. Alain Badiou a d'ailleurs compris qu'il pouvait tabler sur une sorte de complicité souterraine, même si elle ne débouche sur aucune stratégie commune. Les dernières pages de leur débat intense sont à ce sujet précieuses. Écoutons Badiou : « *Sans la relance de l'hypothèse communiste, l'hypothèse réformiste que vous défendez n'a aucune chance de se réaliser. Au-delà de la stratégie, cela signifie peut-être également que la démocratie elle-même a besoin d'être travaillée par l'altérité, qu'elle soit interne ou externe à sa forme. Donc au final, c'est vous qui devriez me remercier ! Vous n'irez en pratique nulle part sans moi. Je me propose en fait de vous aider !* »

Le piège est trop évident, et Marcel Gauchet n'a nulle envie de s'y laisser prendre. Il fait quand même une concession non négligeable à son interlocuteur : « *J'admets volontiers que toutes les énergies sont nécessaires pour qu'une maîtrise politique de la mondialisation néo-libérale se mette en place. J'ajoute même que l'hypothèse communiste, que je préférerais appeler pour mon compte « l'utopie communiste » est de nécessité inscrite dans l'horizon de nos sociétés, comme l'utopie anarchiste, en*

*tant que projection du principe d'égale liberté qui les fonde. »* Une telle concession est plus que formelle, car même si les deux protagonistes terminent sur un désaccord définitif, ils ont révélé que celui-ci n'était pas exempt de complicités eu égard à la désignation d'un adversaire commun et de l'énormité de la bataille engagée pour ébranler sa puissance.

Si un pacte est concevable, il ne l'est que conceptuellement, c'est-à-dire dans le feu d'une dialectique qui permet de mieux éclairer les enjeux et les impératifs de l'action. Badiou a fait une croix définitive sur la démocratie parlementaire, qui est, pour lui, intrinsèquement complice de l'hypercapitalisme. Gauchet est d'avis qu'il n'y a de modification possible du régime économique que grâce aux procédures et aux garanties de cette démocratie. Les partisans de l'hypercapitalisme ne se satisferont sans doute pas d'un tel désaccord, car ils retiendront que Gauchet est leur ennemi irréductible et qu'il peut devenir dangereux en infusant dans les procédures démocratiques l'esprit d'une contestation mortelle.

Il faut encore ajouter que Badiou et Gauchet s'opposent sur la nature exacte de la configuration mondiale du capitalisme et de la crise évidente qu'il traverse. Pour le second, cette crise présente des aspects complètement neufs par rapport aux crises du passé, alors que pour le premier nous sommes toujours dans le cours normal d'un système identique. La différence est considérable, car si le système est monolithique, et monolithiquement solidaire, il n'y a de perspective que révolutionnaire. Pour Gauchet, au contraire le réformisme est possible car le système est complexe : « *Désossons le capitalisme, alors on pourra agir un à un sur les facteurs que l'on aura préalablement isolés (...) Il semble envisageable de maîtriser le capitalisme en améliorant sa compréhension détaillée et en régulant certains de ses aspects constitutifs apparaissant comme problématiques.* »

Au terme de cette discussion qui m'a passionnée, je me suis retrouvé avec les mêmes sentiments qu'au débouché de la confrontation entre Jean-Claude Michéa et Jacques Julliard (cf. *Royaliste* n° 1063) *Tantus labor !* Quel travail, mes aïeux ! Le projet de refonder un régime économique en alternative avec l'hypercapitalisme présente quelque chose de démesuré. À tel point qu'on l'imagine mal sans l'énergie révolutionnaire qui habite encore Badiou, et qui, en même temps, fait légitimement peur. En dépit des démentis et des distinguos de l'intéressé, on constate qu'il a de la révolution culturelle maoïste une conception inacceptable et qui continue de fleureter avec le vertige de la terreur.

C'est la raison pour laquelle une bonne partie du débat entre le communiste et le libéral tourne autour de l'histoire du communisme réel. Badiou veut s'émanciper des scories de cette histoire, qu'il analyse souvent d'ailleurs avec acuité, mais il peine à persuader quant au contour du néo-communisme qu'il imagine. Quant à Gauchet, il fait preuve une fois de plus de sa maîtrise très hégélienne du cours des choses. J'aurais d'ailleurs quelques objections à lui présenter quant à sa philosophie de l'histoire et ce que j'oserais appeler son culte de la modernité. Pour moi en tout cas, ce qui relève de la tradition n'est pas forcément obsolète. On y puise, comme l'affirmait Péguy, la source inépuisable de notre connaissance de l'humanité. Chateaubriand et Baudelaire étaient des anti-modernes, qui ne pouvaient pas s'abstenir d'une modernité dont ils distinguaient les périls pour mieux les surmonter et permettre aux communautés humaines de poursuivre leur marche, dans la solidarité des générations, sans sacrifier le meilleur de l'héritage.

**Gérard LECLERC**

Alain Badiou & Marcel Gauchet – « *Que faire ? Dialogue sur le communisme, le capitalisme et l'avenir de la démocratie* », Philo éditions, 10/2014, prix public : 12,90 €.

# Capital amoral

À travers ses trois derniers essais, <sup>(1)</sup> le philosophe Dany-Robert Dufour se livre à ce que l'on pourrait appeler une anthropologie du libéralisme. Il explique comment le capitalisme qui s'est d'abord imposé dans la sphère professionnelle a conquis également nos loisirs jusqu'à finalement changer notre approche de l'amour.

Des cartésiens nous avons retenu l'appel à dominer et maîtriser la Nature. Descartes et Bacon, nous ont conduits d'après le philosophe à « la mise en coupe réglée du monde par l'hyper classe, autrement dit par l'hyper bourgeoisie financière, transfrontière et postmoderne, hédoniste et déculturée, axée sur la prédation rapide et systématique. » C'est de là que viendrait la crise que traverse actuellement l'Occident. En effet, toute la pensée s'est mise en marche pour perfectionner cette maîtrise. Avant même le taylorisme, le fordisme ou sa version plus moderne de *Lean Management*, Adam Smith, dans une étude sur une usine d'épingles, observait que les tâches étaient toutes divisées pour rendre chaque maillon de la chaîne plus performant.

Ainsi apparaît dans le monde du travail la notion de productivisme qui touche même, à présent, le travail intellectuel : les laboratoires universitaires doivent produire des résultats concrets, les enseignements à distance comme les MOOC <sup>(2)</sup> permettent à un enseignant de dispenser plus de cours sur un temps limité et aux étudiants de rester chez eux et donc d'économiser temps et coût du transport. Il faut se rendre à l'évidence, Marx avait tort lorsqu'il voyait dans les crises la fin du capitalisme. Ce dernier a une grande force de métamorphose, d'adaptation qui lui permet chaque fois de renaître de ses cendres, tel un phénix. 1929 en est un bon exemple, Ford comprit alors qu'un ouvrier bien payé

serait un excellent client. On voit la bascule entre un monde du travail autoritaire, où on récompensait le temps de travail de l'ouvrier à un monde où le travailleur se transforme en consommateur, faisant fonctionner l'immense machine capitaliste.

C'est aux loisirs que nous consacrons le temps gagné dans le monde du travail. Alors que dans le monde antique nous distinguons l'*otium*, temps de loisir consacré au travail sur soi, du *negotium* consacré à la production, aujourd'hui le loisir est consacré exclusivement à la consommation. Après 1929, les États-Unis sont touchés par de nombreuses faillites. Certains grands patrons de l'époque tels Thomas J. Watson et Henry Ford semblent attirés vers les régimes fascistes européens. Roosevelt redonne un souffle au capitalisme en imposant le « New Deal ». Cette politique interventionniste donc antilibérale vise à réformer les marchés financiers et à soutenir les classes les plus pauvres durement touchées par le chômage et la pauvreté. Cela s'accompagne par une réinvention du rêve américain à travers des symboles forts comme le cinéma américain, le pavillon de banlieue auxquels succéderont la télévision et la généralisation du téléphone mobile. C'est d'ailleurs en 1929 qu'apparaît la pin-up qui en érotisant tout objet de consommation participe à faire du capitalisme autoritaire un système libidinal. Dany-Robert Dufour prend l'exemple des cigarettes que l'on vend alors aux femmes comme les « torches of freedom ». Cet

objet phallique leur permettait alors de devenir l'égale des hommes et donc de s'en émanciper. En 1933, la technique marketing est généralisée. On retrouve la pin-up partout, jusqu'aux clés à molette auxquelles on confère un aspect sensuel qui n'a rien d'évident au premier abord.

L'amour même est contaminé par le capitalisme. La pornographie est aussi importante que l'industrie pharmaceutique. On estime aujourd'hui qu'à travers le monde, ce sont près de 2 000 € par seconde qui sont dépensés pour des contenus à caractère sexuel. Tout est mis en œuvre pour que l'on satisfasse nos fantasmes et autres appétences. La pornographie qui était auparavant cantonnée aux plaisirs solitaires est entrée dans les rapports humains. De plus en plus les couples prennent exemple sur les pratiques observées dans des films érotiques pour « pimenter » leurs relations. Les adolescents sont plus perméables et analysent les pratiques observées sur internet comme la norme. Ils ne recherchent plus l'amour dès lors mais la satisfaction sexuelle, incapables de distinguer l'un de l'autre.

On pourrait reprocher plusieurs choses à l'approche de Dany-Robert Dufour, bien que l'analyse soit de grande qualité. D'une part, le capitalisme et le consumérisme sont distincts. Le consumérisme s'oppose aux limites de productions et de ressources naturelles. La planète s'essouffle. Le capitalisme consiste à gagner un maximum d'argent. Ce ne sont pas

les bourgeois qui consomment le plus mais bien les classes dont les revenus sont les plus faibles. Porter un jugement de valeur n'ajoute aucune crédibilité à une thèse anthropologique. D'autre part, certains s'opposent à sa vision du couple traditionnel comme état naturel, contrairement aux couples lesbiens et gays qui seraient une adaptation culturelle du fait que nous sommes des êtres parlants. Ce philosophe semble donc se fourvoyer dans « une des illusions persistantes de la race humaine » que Russel dénonçait qui consiste à « croire que certains groupes de la race humaine sont moralement meilleurs ou pires que d'autres. »

Toutefois la conclusion de son travail semble intéressante. Derrière le triste constat posé par Dany-Robert Dufour, une solution se dessine. Comment lutter contre un totalitarisme sans tyran ? La réponse est complexe. Il s'agit de réintroduire « les dimensions sensible, sociale, esthétique, imaginaire et symbolique car l'homme fait partie de son milieu, et, s'il le détruit, il se détruit avec. »

**Mathilde VELLINY**

(1) Dany-Robert Dufour – « *L'individu qui vient... après le libéralisme* », 400 pages, Denoël, coll. Médiations, 10/2011, prix public : 22,30 €.

« *Il était une fois le dernier homme* », 224 pages, Denoël, coll. Médiations, 09/2012, prix public : 18,50 €.

« *Le délire occidental et ses effets actuels dans la vie quotidienne : Travail, loisir, amour* », 320 pages, Éd. LLL, 10/2014, prix public : 22 €.



(2) MOOC (en anglais : *massive open online course*). CLOM est l'acronyme d'usage en français pour « Cours en Ligne Ouverts et Massifs », *Journal officiel* du 21 septembre 2013.

## Les Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12<sup>e</sup>) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

Accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'*Abonné des Mercredis* annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

### Mercredi 24 et 31 décembre :

Pas de réunions en raison des vacances scolaires.

### Mercredi 7 janvier :

Gaël GIRAUD est jésuite, chercheur en économie au CNRS, membre de l'École d'économie de Paris. Membre du conseil scientifique de Finance Watch et de la Fondation Nicolas Hulot, il enseigne l'économie au Centre Sèvres.

Notre invité a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels « *L'Illusion financière* » dont *Royaliste* a rendu compte dans son numéro 1053. Il y analyse la crise des subprimes, le krach de 2007-2008, la crise des dettes souveraines, le piège de la déflation, souligne l'énormité de la dette des entreprises financières privées... et l'impasse dans laquelle se trouvent des élites qui ont promis la prospérité par l'Europe et qui s'empêchent dans les programmes d'austérité.

Surtout, Gaël Giraud expose les conditions financières et politiques qui nous permettraient de sortir de la crise par la transition écologique et dans la perspective d'une Europe confédérale qui aurait en charge les biens communs placés hors des marchés concurrentiels.

## Mouvement



*Les rédacteurs de Royaliste et les responsables de la NAR vous invitent à venir trinquer avec eux au*

**POT DE NOUVEL AN**  
***le SAMEDI 10 JANVIER***  
***à partir de 17 h 30 et jusqu'à 19 h 30***

dans les locaux de la NAR  
38, rue Sibuet, 75012 Paris.

- à 18 h on tirera les rois;
- à 18 h 30 allocution de Bertrand Renouvin.

## Congrès 2015

Le Congrès annuel de la Nouvelle Action royaliste se tiendra les **11 et 12 avril 2015**.

Rappelons que tous les adhérents de la NAR peuvent participer au Congrès et au travail des commissions. Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande ou télécharger sur notre site Internet).

Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part « *L'Enseignement de l'histoire* » et, d'autre part, « *La Planification* ».

Outre le travail sur ces thèmes, le Congrès doit également approuver la ligne politique du mouvement pour l'année à venir telle qu'elle sera formulée dans la Déclaration de politique générale proposée par le Comité directeur.

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

## Royaliste

### Nouveau !

Vos étagères sont pleines, vous ne savez plus où ranger vos exemplaires de *Royaliste* ?

Nous vous proposons de transformer votre abonnement journal en un abonnement à *Royaliste* en **PDF**.

### Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

Adresse Internet : .....

souscrit un abonnement de :

( ) trois mois (20 €)      ( ) six mois (30 €)      ( ) un an (50 €)      ( ) soutien (120 €)

( ) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)      ( ) abonnement annuel en PDF (40 €)

*Royaliste*, 38 rue Sibuet - boîte no 13 - 75012 Paris

# Notre samizdat

**E**n Union soviétique, dans les trente dernières années, les écrits des dissidents circulaient sous forme de dactylographies, dupliquées au papier carbone. Cette auto-édition (samizdat) clandestine a joué un rôle significatif dans le mouvement d'opposition au régime et dans son retentissement à l'étranger.

En France et en Europe de l'Ouest, les adversaires de l'ultra-libéralisme ont leur propre samizdat, au sens strict du terme. (1) Je m'empresse d'ajouter qu'ils ont, par rapport aux citoyens soviétiques, des avantages incomparables : ils peuvent publier leurs textes en toute liberté et les diffuser massivement. Cette transformation des moyens de diffusion constitue un évènement majeur, que Jacques Sapir illustre en publiant les statistiques de son blog. (2)

Pour le mois de novembre, le carnet RussEurope a reçu 194 221 visites, provenant de 75 688 visiteurs uniques. Comme les articles sont repris sur plusieurs blogs français et étrangers, il faut compter en moyenne 100 000 visiteurs mensuels.

D'autres blogs ont également un retentissement considérable – ceux de Paul Jorion, de Frédéric Lordon, d'Olivier Berruyer – si bien qu'on peut établir l'existence et la vitalité d'un mouvement d'opinion hétérodoxe qui se manifeste hors des cadres partisans.

Ce mouvement est d'autant plus impressionnant que les textes publiés sont d'un abord difficile et exigent de lecteurs qui ne sont pas tous bardés de diplômes – les commentaires postés en té-

moignent – un véritable travail. Jacques Sapir montre que ses lecteurs viennent chercher des informations factuelles, introuvables dans les médias traditionnels, et qu'ils demandent des analyses de fond. Cette volonté de savoir et de comprendre est le signe d'une double défaite :

**Défaite des médias officiels** (radio, télévision, quotidiens nationaux) et de l'**idéologie de la communication** dont ils sont les vecteurs. La Pensée correcte diffusée par formules-chocs, le moralisme compassionnel et les arguments des experts médiatiques ne parviennent pas à « formater » l'opinion publique. Preuve manifeste : le débat sur le prétendu « traité constitutionnel » et son rejet par référendum à la suite de la première bataille politique menée sur la Toile.

Depuis 2005, un nouveau système d'information critique s'est développé et le débat public n'a cessé de s'enrichir, sans pour autant tuer le livre et la presse sur papier qui est en train de se renouveler – je pense à Causeur - comme elle l'a toujours fait.

**Défaite des puissances financières**, propriétaires de quotidiens, d'hebdomadaires et de chaînes de télévision qui perdent chaque année un peu plus de leur influence.

Face à ces médias déclinants, un citoyen peut créer un blog sans grandes compétences techniques et presque gratuitement puis se lancer dans le débat démocratique national et international. Sa notoriété sera fonction de ses qualités éditoriales, et d'elles seulement.

Ce n'est pas un changement, c'est une révolution dans la médiasphère : elle contribue au discredit des dirigeants et des partis politiques qui vivent en osmose avec les médias de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ; elle fait des intellectuels médiatiques – Bernard-Henri Lévy, Jacques Attali – des colosses aux pieds d'argile qui ne savent pas à quel point leurs postures et impostures sont brocardées.

D'où une situation paradoxale : les intellocrates et les oligarques se croient au centre du monde alors qu'ils sont marginalisés par une nouvelle génération intellectuelle.

Ses représentants s'appuient sur des convictions profondes, récusent le Capital et n'ont nul besoin de capitaux. Cette nouvelle intelligentsia savante n'a pas seulement disqualifié les « experts » : elle est la référence du prolétariat intellectuel méprisé et réduit au chômage par l'oligarchie, de militants de tous bords et de nombreux Français qui cherchent à s'engager en politique. Cet ensemble, que j'évoque à gros traits, peut former une contre-société à vocation révolutionnaire...

Je ne dis pas que notre samizdat vole vers la victoire car notre crise peut aussi trouver des issues violentes qui ruineraient ses projets.

Mais les nouveaux mouvements qui se manifestent dans la rue ou dans les urnes en Italie, en Grèce, en Espagne, en Belgique... nous incitent à persévérer dans l'effort afin que nous puissions dire à notre tour : *Bien creusé, vieille taupe !*

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Samizdat se traduit par auto-édition à partir du pronom réfléchi *sam* et de *izdatiélstvo*, édition – donc sans référence à l'idée de clandestinité.

(2) Cf. RussEurope et les visiteurs : <http://russeurope.hypotheses.org/3095>